Chalette sur-Loing

CHALETTE
Place commune

RENTRÉE
LES SERVICES MUNICIPAUX SONT PRÊTS !

Magazine municipal
n°162 · Septembre 2024

APRÈS LES JO
UNE RENTRÉE AMÈRE

L'organisation des jeux olympiques en France a mis le pays entre parenthèses pendant plusieurs semaines : belle moisson de médailles récompensant les athlètes français, public à l'unisson entonnant des chansons du répertoire populaire français, fluidité dans le métro parisien comme jamais vu…mais le réveil a comme un goût amer !

En cette fin du mois d'août, alors que le deuxième tour des législatives a placé le Nouveau Front Populaire en tête depuis 8 semaines déjà, le président Macron n'a toujours pas nommé de premier ministre et se refuse à installer à Matignon un représentant de la gauche : encore la preuve que la démocratie pour Emmanuel Macron est un mot qui existe uniquement dans le dictionnaire ! C'est donc le « black-out » depuis le 7 juillet avec un gouvernement « démissionnaire » qui ne suit que les dossiers « courants ». Pourtant, nombreux sont les chantiers qui mériteraient de ne pas pâtir de cette trêve imposée par le président !

La question de l'autonomie financière des communes en fait partie ! La baisse continuelle des dotations et des subventions, les hausses sans précédent de l'énergie, des matières premières, la perte des recettes liées aux taxes professionnelles et d'habitation, la revalorisation des points d'indice des fonctionnaires (non compensée par l'État) font qu'aujourd'hui le budget des communes est asphyxié et que produire un budget à l'équilibre relève, chaque année un peu plus, du parcours du combattant. Difficile d'avoir une vision sur l'avenir lorsque l'on ignore si un gouvernement sera constitué suffisamment à temps pour présenter aux parlementaires un projet de loi de finances 2025 au 1er octobre ou s'il s'agira juste d'un « copié-collé » du budget 2024 qui, rappelons-nous, avait été voté à coups de 49.3 !

Les collectivités locales et notamment les communes sont souvent mises à contribution pour contrebalancer les désengagements de l'État que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éduction, de la sécurité. Et depuis décembre 2023, avec la loi sur le plein emploi et la mise en place du « Service public de la petite enfance », ce sont les communes qui ont été désignées comme autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant et ce, à partir de janvier 2025, impliquant de nouvelles contraintes notamment en matière de fonctionnement. Pour ne pas déroger aux habitudes, aucune clarification n'a été apportée quant aux compensations financières susceptibles d'être versées aux communes pour contrebalancer les dépenses que cette compétence induira…

La France, une « nation sportive », s'est félicité E. Macron dans un quotidien national le 12 août dernier ! Pourtant, peu de moyens sont accordés au budget du ministère des sports et les communes sont encore une fois mises à contribution pour construire, développer, entretenir des équipements sportifs toujours plus modernes et de qualité. Il est donc à craindre, dans les années à venir, que le modèle sportif français en clubs amateurs, comme nous le connaissons aujourd'hui, ne pourra plus à terme être financé par les communes en partie à cause des fédérations qui imposent souvent des normes aux clubs impliquant pour les communes des dépenses trop importantes en fonctionnement et en investissement.

Autres thématiques où les décisions unilatérales du gouvernement impactent les communes : le renouvellement urbain. De nouveaux outils de rationalisation de l'utilisation des sols (loi climat et résilience de 2021) font émerger de nouvelles contraintes pour les communes qui risquent de voir à terme leur possibilité de développement urbain restreint en raison de l'objectif « Zéro artificialisation nette de sols » (objectif Z.A.N 2050).

Toutes ces décisions ont été prises par le gouvernement Macron qui n'apporte pas de réponses concrètes aux collectivités.

Le programme du Nouveau Front Populaire, arrivé en tête aux législatives, apporte des réponses adaptées à toutes ces questions : il est temps « d'essayer » un véritable gouvernement de gauche qui pourra pallier au détricotage du modèle social et économique français que les gouvernements successifs ont commencé depuis plus de trente ans.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

3 **Actualité**
- 12-13 octobre au Hangar : l'accès aux soins en questions
- Cérémonie : anniversaire de la libération de Chalette

4 **C'est la rentrée**
- La cloche a sonné : 1500 élèves de retour en classe !
- Environnement : la valorisation des biodéchets à Chalette
- Après la pause estivale : le maire aussi fait sa rentrée
- Conseil municipal des enfants : appel à candidats

8 **Conseil municipal**
- Les chiffres : subventions aux associations

9 **Centre aquatique**
- Rentrée 2024 : nouvelles activités au centre aquatique !

10 **Pêle-mêle**
- L'été en images

12 **Sports et loisirs**
- C'est la reprise au Judo club chalettois
- Grand Slam de Chine : du bronze pour l'USC Taekwondo

13 **Médiathèque**

14 **Libre expression**

15 **Histoire**
- L'espace public et les femmes

16 **À l'affiche**

Chalette sur-Loing

Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : F. Demaumont
Rédaction : L. Gérard, P. Avezard
Photos : Service com, freepik.com
Conception graphique : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup
Villemandeur

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

12-13 OCTOBRE AU HANGAR
L'ACCÈS AUX SOINS EN QUESTIONS

À l'occasion des Rencontres nationales de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité (CoordNatComitésHôpitaux) réunissant une soixantaine de comités, le collectif montargois « Notre santé, notre hôpital on y tient » accueille au Hangar à Chalette, plusieurs rencontres-débats et de nombreux intervenants.

Une égalité dans l'accès aux soins

Créée en 2004, la CoordNat-ComitésHôpitaux milite pour une égalité de l'accès aux soins «et à la prévention pour toutes et tous, le développement de structures hospitalières de proximité mais aussi pour un maillage plus efficace des soins de premier recours, au plus près des populations. Cette volonté implique, selon elle, l'implantation de Centres publics de santé, à l'image du Centre municipal de santé Ambroise-Croizat très apprécié des Chalettois.

Un programme riche, soutenu par la Région Centre Val-de-Loire

Le **vendredi 11 octobre à 18h**, un débat public en présence du président de Région, François Bonneau, de la vice-présidente en charge des formations sanitaires et sociales, Magali Bessard, ainsi que Patrick Boudeau, secrétaire de la CGT (Confédération générale du travail) du CHAM* sera l'opportunité d'un moment d'échange avec la population sur le thème : « Quelle formation des soignants pour répondre aux besoins des usagers ? »

Le **samedi 12 octobre**, les militants, élus, syndicalistes et soignants sont invités à participer à deux ateliers portant sur la privatisation/financiarisation de la santé puis la prise en charge du vieillissement en secteur privé et public.

**Centre hospitalier de l'agglomération montargoise*

Mémoire

CÉRÉMONIE

ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE CHALETTE

Ce 23 août 2024, la place Jean-Jaurès était le point de rendez-vous pour le cortège célébrant le 80e anniversaire de la libération de Chalette.

Le maire de Chalette, Franck Demaumont, a tenu à rappeler les noms de quelques figures locales, victimes des atrocités de la guerre et de la barbarie nazie, et dont aujourd'hui, certaines rues de la commune portent le nom : Gustave Nourry, Robert Cholet, Gaston Jaillon, Lucienne Villechenon ou encore Robert Puissant.

Il a également souligné le rôle primordial de la Résistance menée par les étrangers, désormais reconnue par l'Etat avec la panthéonisation du communiste Missak Manouchian en février dernier.

Ce moment de commémoration nous invite à ne pas sombrer une fois de plus dans les pièges que nous tendent certains partis politiques, tentant de nous diviser dans ces temps difficiles, afin que plus jamais nos valeurs républicaines « Liberté, Égalité, Fraternité » ne soient mises à mal.

LA CLOCHE A SONNÉ
1500 ÉLÈVES DE RETOUR EN CLASSE !

La traditionelle réception des enseignants permet aux élus et agents de la Ville d'accueillir chaque année les équipes éducatives de façon conviviale lors de la pré-rentrée

Elsa Bougard, directrice de l'élémentaire Perret

Les enseignants nouvellement nommés à Chalette

Le retour en classe en quelques chiffres

Ça y est, c'est déjà la rentrée dans les 6 groupes scolaires municipaux de Chalette et, comme à l'accoutumée, la traditionnelle réception de pré-rentrée a eu lieu, cette année, à l'école Pierre-Perret vendredi 30 août : les équipes éducatives y ont été reçues lors d'un repas proposé par la municipalité.

Ce sont à nouveau près de 1500 enfants qui seront accueillis, répartis en 31 classes de maternelles et 56 d'élémentaires, soit 87 classes. Parmi elles, les classes de grande section maternelle, CP (cours préparatoire) et CE1 (cours élémentaire première année) sont dédoublées et ne peuvent excéder 15 élèves. Toutefois, il y a légèrement moins d'enfants scolarisés, ce qui suit la tendance globale à l'échelle du département.

Une nouvelle direction à Perret ...

Elsa Bougard est la nouvelle directrice de l'école élémentaire Pierre-Perret. Auparavant directrice dans la circonscription de Gien, dans une école de 7 classes, elle sera désormais à la tête d'une école de 9 classes. *« Nous avons de nouveaux enseignants, notamment pour les CE1, CE2, CM2 et moi-même également en CM2. Nous sommes dans une école REP donc le but va être de permettre aux élèves d'avoir les meilleures chances possibles. Il y a une bonne dynamique de groupe, les enseignants sont jeunes et porteurs d'envies et d'idées novatrices. Moi, je serai là pour piloter les projets pédagogiques. Il y a vraiment de quoi faire, c'est tout à fait enthousiasmant ! »*

L'équipe de la classe UEEA de l'école Moineau

... et une nouvelle enseignante pour la classe UEEA !

Dans la classe UEEA, 6 anciens élèves retrouvent l'équipe cette année, et 4 autres nouveaux intègrent le cursus.

Cette équipe se compose de 4 personnes, Nathalie et Coralie, respectivement AMP (Aide médico-psychologique) et AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) qui étaient toutes les deux déjà présentes l'année passée. Une éducatrice spécialisée, Kelly, va les rejoindre fin septembre sous la houlette de Cassandre Serrette, la nouvelle enseignante spécialisée.

« Je viens d'Amilly où j'ai enseigné 8 ans à l'école du Clos-Vinot, qui accueille également des élèves en situation de handicap. J'accompagnais une dizaine d'enfants avec des pathologies psychologiques mais aussi des déficiences. Ici, à Moineau, les élèves de la classe UEEA sont orientés par la MDA (Maison départementale de l'autonomie) et viennent d'environ 40 kilomètres à la ronde. Avec mes collègues, nous sommes ravies de commencer cette année scolaire que nous abordons sereinement ! »

ENVIRONNEMENT
LA VALORISATION DES BIODÉCHETS À CHALETTE

La collecte des biodéchets arrive en même temps que la rentrée sur Chalette. En quoi cela consiste-t-il ? Quels sites sont concernés ? Détaillons ce nouveau dispositif qui s'inscrit dans la défense d'une ville aux pratiques durables.

Un biodéchet, c'est quoi ?

Un biodéchet est, comme son nom l'indique, un déchet non dangereux et biodégradable qui provient de matières végétales ou animales (comme des épluchures, de la peau de poulet ou du pain) et qui peut être réutilisé en étant transformé en compost par exemple.

On distingue deux types de biodéchets, les déchets verts qui viennent de notre jardin, comme la pelouse tondue ou les feuillages coupés, et les déchets alimentaires qui proviennent de notre cuisine, tels que les produits périmés non consommés ou les restes des repas.

Ce tri (la séparation des autres déchets qui contiennent du plastique ou des éléments non dégradables) est rendu obligatoire depuis le 1er janvier 2024, pour les professionnels comme pour les particuliers, d'après la loi Anti-gaspillage votée le 10 février 2020.

Une formation pour les enfants et les encadrants

Afin de mettre en place les exigences de la loi, le SMIRTOM (Syndicat mixte de ramassage et traitement des ordures ménagères) a proposé à la municipalité de Chalette de mettre en place une collecte en vue du traitement et de la valorisation des biodéchets issus des restaurations collectives présentes sur le territoire chalettois.

Ces différents sites regroupent donc les écoles et la résidence Duclos.

La dernière semaine de juin 2024, 17 bacs de 120 litres ont été distribués en vue d'un début de collecte à compter du 4 septembre.

Des formations seront également mises en place tout le mois de septembre à destination des agents de restauration, des ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et des animateurs du périscolaire. Interviendront également des ambassadeurs de tri qui viendront inculquer aux enfants les gestes à réaliser pour bien trier.

Combien ça coute ?

Le SMIRTOM va facturer à la Ville 170 € la tonne de biodéchets collectés. Cette redevance comprend les frais de collecte, de traitement, de gestion de ces biodéchets. Environ 35 grammes de déchets sont jetés par repas par personne et par jour. Sur une année de fonctionnement, cela représente en tout 16 200 kilogrammes de déchets, ce qui devrait coûter à la collectivité un peu moins de 3000 €.

APRÈS LA PAUSE ESTIVALE

LE MAIRE AUSSI FAIT SA RENTRÉE

La cérémonie du 23 août

Cérémonie ukrainienne en 2023

Comme chaque année, l'agenda de rentrée du maire est ponctué de rendez-vous incontournables. Cérémonies, bilan de l'été, visite des points névralgiques de la commune pour trouver des solutions en cas de problèmes, s'assurer que tout va bien ou bien constater les travaux réalisés ou à faire, ce parcours lui a permis de pleinement reprendre pied dans la vie municipale !

23 août : Libération de Chalette

Le 23 août, le maire et les élus ont commémoré le 80e anniversaire de la libération de Chalette, en présence de la nouvelle commissaire de Montargis. En partant de la place Jean-Jaurès, ils se sont rendus devant le monument aux morts. Le maire a tenu à saluer le courage de tous les soldats qui ont permis de libérer les alentours un certain 23 août 1944.

24 août : Indépendance de l'Ukraine

Le lendemain, Franck Demaumont s'est rendu à la célébration du 33e anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine organisé par le collectif des Ukrainiens du Gâtinais loirétain, qui s'est déroulé dans la matinée entre la rue Gaston-Jaillon et le square Chevtchenko à Chalette. Le maire a tenu à rappeler les valeurs de la Ville, qui agit pour la paix à travers la tolérance, et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

28 août : le tour des écoles

Chaque année, avant la prérentrée, le maire et les responsables des secteurs concernés par les écoles - le service scolaire et les services techniques – font un tour des 6 écoles municipales lors d'une matinée dédiée. Rangement, organisation, propreté, tout est passé en revue afin d'assurer un accueil optimal pour les jeunes élèves chalettois !

29 août : un saut à la cuisine centrale

La cuisine centrale a été fermée du 8 au 29 juillet afin de recevoir de nouveaux équipements de cuisine et faire quelques travaux. Plus de 85 000 € ont été investis dans une armoire frigorifique, 2 fours, 2 sauteuses, une marmite, un tranchoir, etc, sans compter 3 200 € de travaux d'étanchéité des arrivées électriques et gaz, et le remplacement d'un mur pour 9 000 €. En comptant les travaux de l'année passée pour les chambres froides, ce sont près de 150 000 € investis par la mairie pour la cuisine centrale !

29 août : visite des cimetières

Le maire s'est aussi rendu dans les deux cimetières municipaux (le Bourg et Vésines) avec les responsables de ces lieux et le directeur des services techniques. Depuis la mise en place du dispositif « Zéro Phyto », il est difficile de conserver des espaces parfaitement entretenus sans aucune herbe haute (la surface représente près de 13 000 m²). Toutefois, des solutions sont étudiées. Afin de rapidement reprendre le contrôle sur la végétation, un vacataire est employé à entretenir les allées (l'entretien d'une concession étant à la charge de son concessionnaire), et on apprécie déjà les résultats !

Tour des écoles de la ville

À la cuisine centrale

Réception des enseignants à l'école Perret

30 août : réception des enseignants

L'autre rendez-vous traditionnel de la rentrée est la réception des enseignants et des équipes éducatives à laquelle Franck Demaumont est très attaché. C'est l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale, de faire le point avant l'arrivée des élèves et d'accueillir les nouveaux venus !

31 août : un tour à la Guinguette

Le 31 août, le maire et Atif Khalid, élu délégué à la culture et aux jumelages ont rencontré à la guinguette du lac David Padilla, fils du peintre cubain Lorenzo Padilla. Né en 1931, ce dernier arrive en France 30 ans plus tard, puis repart sur son île natale en 2018. En 2016, la fondation Padilla est créée, basée à Courtenay, où vous pouvez trouver des expositions. Lors de ce temps d'échange, l'idée d'une exposition organisée au Hangar a été approuvée, qui devrait donc se réaliser dans le courant de l'hiver.

2 septembre : c'est la rentrée !

Franck Demaumont, représenté par Anne Pascaud, adjointe déléguée à la vie scolaire, fait chaque année le tour des écoles lors de la rentrée pour s'assurer que tout se passe bien ou, dans le cas contraire, prendre au plus vite les mesures nécessaires pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions !

Atif Khalid et Franck Demaumont

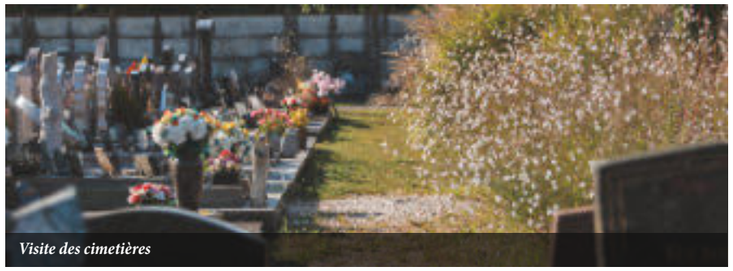
Visite des cimetières

À L'ÉCOLE DE LA DÉMOCRATIE

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Un Conseil municipal des enfants (CME), c'est une assemblée de jeunes élus qui souhaitent être acteurs de leur ville tout en apprenant le fonctionnement de la démocratie comme le feraient les grands !

Les 34 représentants des enfants qui siègeront au CME seront élus **le 15 octobre** prochain.

Une élection en trois temps

Afin de préparer au mieux cet évènement politique local pour nos jeunes, le dépôt des candidatures sera possible jusqu'au 4 octobre.

Ainsi, la campagne électorale menée par nos élus en herbe pourra se dérouler du 7 au 11 octobre pour une installation officielle du nouveau Conseil municipal des enfants fin novembre !

Fais bouger les choses !

Si tu es en CM1 ou CM2 dans une école de Chalette et que tu souhaites pouvoir représenter tes camarades pour mener à bien des projets qui bénéficieront à tous, présente-toi ! Tu apprendras à défendre tes idées, prendre des décisions et tu pourras les mettre en œuvre.

Alors, ça te tente ? Engage-toi !

LES CHIFFRES
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Ville de Chalette soutient la vie associative de multiples manières : matériellement (prêt de salles, de véhicules, de matériel, support des services…) et financièrement ! Il s'agit d'un budget non négligeable. Rappel des subventions accordées en 2024.

Subventions sous conditions

Les subventions faisant l'objet d'une convention avec la Ville pour un total général de 331 607 €.

- GUIDON CHALETTOIS : 74 700 €
- USC (UNION SPORTIVE DE CHALETTE) : 75 790 € au total dont :
  - USC handisport : 3 150 €
  - USC TAEKWONDO : 27 900 €
  - USC BADMINTON : 360 €
  - USC FOOT : 43 200 €
  - USC RANDO : 180 €
  - USC FIGHT CLUB : 1 000 €
- C2L - LES AMIS DE RADIO CHALETTE : 70 400 €
- COMITE D'ŒUVRES SOCIALES DE CHALETTE : 85 765 €
- C.C.A.S. : 8 977 €
- Foyer Duclos : 18 600 €
- SE.MU.R.P.A. : 26 275 €

Subventions sans conditions

Les subventions aux autres associations pour un total général de 82 801 €.

- Aide au transport associatif total : 4 800 €
- PARENTS D'ELEVES CAMILLE-CLAUDEL APE2C : 150 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE CLAUDEL : 165 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE COSSON : 85 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE MAKEBA : 235 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE PIERRE PERRET : 190 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE MAKEBA ELEMENTAIRE : 990 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE LANCY : 420 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE CLAUDEL : 320 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE PERRET : 265 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE MOINEAU : 330 €
- ACMF (modélisme ferroviaire) : 120 €
- ACPETAM : 450 €
- AFPS FRANCE PALESTINE SOLIDARITE : 385 €
- AMIS DES ECOLES DE CHALETTE : 135 €
- ASSOCIATION DES TUNISIENS DU LOIRET : 135 €
- AMA : 2 500 €
- CHIMERE ET MELUSINE : 250 €
- COLLECTIFS IMMIGRES : 385 €
- LA GODILLE : 135 €
- LES FLAMENQUITAS : 130 €
- PAROLES MUSIQUES ET COULEURS PMC : 200 €
- RONDA TIPICA : 900 €
- ASSOCIATION SPORTIVE KARATE CHALETTOIS 45 (ASKC 45) : 540 €
- CLUB CYCLISTE VIERZONNAIS : 1 500 €
- CYCLO RANDONNEUR CHALETTOIS : 585 €
- GYMNASTIQUE DE DETENTE : 135 €
- JUDO CLUB CHALETTOIS : 6 000 €
- LA PALME CHALETTOISE : 413 €
- L'ABLETTE CHALETTOISE : 540 €
- LA RANDONNEE CHALETTOISE : 450 €
- LE TENNIS CLUB DE CHALETTE : 4 050 €
- LES PALMEURS DU GATINAIS : 258 €
- MODELISME NAVAL DU GATINAIS : 135 €
- UNION GYMNIQUE DE CHALETTE : 8 865 €
- UNION SPORTIVE DES TURCS DE CHALETTE : 720 €
- AGIR POUR LA PALESTINE : 135 €
- A.I.M.E ENDOMETRIOSE : 1 000 €
- AMMAC AMICALE ANCIENS MARINS, MARINS ANCIENS COMBATTANTS REGION DE MONTARGIS : 72 €
- ANCAC : 72 €
- ARAC : 72 €
- ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNRPA CHALETTE BOURG LANCY : 5 404 €
- ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNRPA VESINES : 4 102 €
- FEMMES SOLIDAIRES : 750 €
- FNACA CHALETTE : 842 €
- FNDIRP Loiret (ADIRP 45) : 72 €
- IBUKA France MONTARGIS : 700 €
- LA RUCHE ECO : 5 000 €
- LES RESTOS DU CŒUR : 5 000 €
- MRAP : 135 €
- ONCF Orphelinat national des chemins de fer de France : 500 €
- SECOURS POPULAIRE : 1 000 €
- SECTION PG CATM AGGLO MONTARGIS : 342 €
- UFMG UNION FRANCO MAROCAINE DU GATINAIS : 500 €
- UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS : 72 €
- FRATERCITE POUR REGIE DE QUARTIER : 10 500 €
- CLUB DES RETRAITES SNCF : 135 €
- ASSOCIATION DE DEFENSE DES LOCATAIRES / CGL : 675 €
- CNL : 675 €
- SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS POUR ACHATS VAE : 3 000 €
- LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT : 180 €

RENTRÉE 2024
NOUVELLES ACTIVITÉS AU CENTRE AQUATIQUE !

La dynamique équipe du centre aquatique Claude-Blin ne manque pas d'idées pour proposer toute l'année aussi bien des activités pédagogiques que festives !

Connaissez-vous le point commun entre Paris et Chalette ?

Alors que les Jeux Olympiques ont battu leur plein avec de nombreuses médailles remportées par nos athlètes français, dont Léon Marchand, 4 fois sacré champion olympique (et 4 records olympiques) à La Défense Arena, une entreprise commence à sérieusement gagner en popularité.

Myrtha Pools, entreprise italienne créée en 1961, a livré à la France 24 bassins à l'occasion de ces Jeux, dont celui dans lequel a nagé notre star olympique. Elle propose des bassins de compétition mais aussi des équipements aux collectivités.

Généralement pour un budget un peu plus élevé qu'une piscine traditionnelle, les bassins sont réalisés selon une technique brevetée de polymérisation de l'acier inoxydable, offrant plusieurs avantages dont l'un des plus importants : respecter l'environnement avec des émissions de CO_2 divisées par 2 puisque l'acier inoxydable se recycle, contrairement au béton.

À Chalette aussi nous avons un équipement digne de ce nom ! En effet, le Centre aquatique Claude-Blin a été lui aussi réalisé par Myrtha Pools. Comme l'indiquait Florent Manaudou il y a quelques jours, la France n'est pas un pays de sport car, bien que nous ayons d'excellents sportifs, peu d'équipements permettent une pratique sportive professionnelle dans des conditions optimales. Les élus chalettois ont décidé de renverser la tendance ! En effet, rien que sur les 5 dernières années, deux équipements sportifs de niveau international ont été inaugurés, permettant à tous de pratiquer leur sport et parfois même d'accueillir de grandes compétitions comme l'année passée avec le Trophée de France de BMX.

Le sport est un axe majeur du projet municipal de Franck Demaumont et de son équipe, qui, au delà des équipements, agissent pour soutenir les associations sportives sur le territoire municipal afin de favoriser l'épanouissement des citoyens, renforcer la cohésion sociale, et promouvoir un mode de vie sain et actif pour tous.

La rentrée du Centre aquatique

Après 3 semaines de vidange durant lesquelles les agents du centre aquatique auront nettoyé de fond en comble les bassins, les vestiaires et les bureaux, vous pourrez retrouver l'un de vos équipements municipaux favoris à partir du 16 septembre 2024 !

Et puisqu'une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, 3 nouvelles activités vous sont proposées pour cette nouvelle année 2024/2025 !

L'aquaspeed : comme l'aquafitness mais en plus cardio, cette activité s'adresse aux plus chevronnés qui n'ont pas peur de transpirer !

L'aquaphobie : Retrouvez un cours de 45 minutes durant lequel vous vous familiariserez avec l'élément liquide, source de grandes peurs parfois ! N'ayez crainte, personne ne vous obligera à ne serait-ce que mettre vos pieds dans l'eau, tout se fera à votre rythme !

Le sport adapté : le centre aquatique est équipé pour accueillir chacun dans sa diversité. Ce cours est réservé aux personnes, de tous âges, qui souhaitent apprendre à nager avec leurs particularités !

L'ÉTÉ EN IMAGES

14 JUILLET
MUSIC'O'LOING A FAIT LE SHOW !

Des milliers de spectateurs sont venus profiter de l'écran géant au bord du lac pour assister à la victoire de l'Espagne lors de la finale de l'Euro avant le traditionnel feu d'artifice et la soirée électro en compagnie de Djibril Cissé, Alice April et Maëva Carter (ci-dessous).

La traditionnelle photo de famille avec toutes les associations chalettoises présentes sur la fête. Cuisines du monde et convivialté : sans elles, Chalette ne serait pas Chalette ! Bravo et merci à toutes et à tous ! Rendez-vous en 2025.

FÊTES DE QUARTIERS
UN ÉTÉ TRÈS TRÈS PUNCH !

Tout au long de l'été, le Service jeunesse, en partenariat avec les différents services municipaux, a animé les différents quartiers de Chalette en proposant des ateliers, des attractions, des spectacles pour toute la famille. Des milliers de Chalettois ont ainsi pu profiter de ces soirées estivales festives !

CÔTÉ GUINGUETTE
ENTRE DEUX ORAGES

Malgré le mauvais temps, qui a eu le chic pour venir gâcher quelques soirées estivales pourtant prometteuses, la Guinguette a confirmé son succès et reste l'un des spots indispensables de l'été !

ENFANCE
ACCUEILS DE LOISIRS

Plusieurs dizaines d'enfants ont pu profiter tout l'été des multiples activités proposées par les équipes d'animation des accueils de loisirs de la Ville : c'est chouette l'été à Chalette !

SUR LE LAC
PÉDALOS ET PADDLES

L'une des grandes réussites de la vie estivale chalettoise est sans conteste la base de voile où, chaque jour, pédalos, paddles et canoës ont rencontré un vif succès !

CHALETTE
VILLE OLYMPIQUE

De nombreuses activités estivales ont évidemment eu pour thématique l'olympisme tout l'été à Chalette ! Ici le panneau réalisé par les jeunes Chalettois pour le passage de la Flamme dans l'Agglo.

C'EST LA REPRISE !
AU JUDO CLUB CHALETTOIS

Après avoir vibré pour les judokas français lors des JO de Paris, avec à la clef de nombreuses médailles, dont l'or pour Teddy Riner et l'équipe mixte, la rentrée a sonné pour le Judo-club chalettois

Comme nous vous en avons déjà parlé, le club pilote le projet **"1000 Dojos"** avec l'Agglomération montargoise, ce qui a permis l'inauguration de 5 nouveaux dojos solidaires au début de l'été.

Ainsi, pour cette rentrée, le Judo club chalettois propose des cours de judo tous les soirs de la semaine dans 5 dojos de l'agglo (voir planning ci-dessous). Les entraînements conviviaux sont assurés par Rachid Dekhinat. En plus du judo, cette rentrée voit une nouveauté avec la mise en place de 2 créneaux de Taïso pour adultes, avec un cours exclusivement féminin le mercredi soir.

Pour Chalette, les cours se dérouleront au dojo Jean-Zay les mardis soir. Et enfin, pour rappel, le club acceptera, cette année encore, les Pass Loisirs et les Pass'Sports.

LÉGENDES COULEURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
BABYS-PRÉ-POUSSINS 2017 à 2020	MONTARGIS Dojo Alfred MEUNIER	CHALETTE Dojo Jean ZAY	CEPOY Dojo du Château	PANNES Dojo Jean CORBIN	MONTARGIS Dojo Alfred MEUNIER
POUSSINS-BENJAMINS 2013 à 2016			15h/ 15h45 Rachid DEKHINAT		
ADOS-ADULTES AVANT 2012			15h45 / 16h30 Rachid DEKHINAT		
TAÏSO ADULTES MIXTES			VILLEMANDEUR Gymnase Château-Blanc		
TAÏSO FÉMININ	17h30 / 18h Rachid DEKHINAT	17h30 / 18h Rachid DEKHINAT	17h30 / 18h Rachid DEKHINAT	17h30 / 18h Rachid DEKHINAT	17h30 / 18h
	18h / 19h Rachid DEKHINAT	18h / 19h Rachid DEKHINAT	18h / 19h Rachid DEKHINAT	18h / 19h Rachid DEKHINAT	18h / 19h
	19h / 20h Rachid DEKHINAT	19h / 20h30 Rachid DEKHINAT	19h / 20h Rachid DEKHINAT	19h / 20h30 Rachid DEKHINAT	19h / 20h
	20h / 21h Rachid DEKHINAT		20h / 21h Rachid DEKHINAT		

= > REPRISE DES COURS LE LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024

Loiret vous Décentrons	MONTARGIS Dojo Alfred MEUNIER 2 Chemin de la Collerette 45200 - Montargis	CHALETTE Dojo Jean ZAY 16 Rue Jean Zay 45120 - Chalette s/ Loing	CEPOY Dojo du Château Cour du Château 45120 - Cepoy	VILLEMANDEUR Gymnase Château-Blanc 85 Rue de la Pontonnerie 45700 - Villemandeur	PANNES Dojo Jean CORBIN Rue de la Charbonnière 45700 - Pannes

Pratique

Judo club chalettois

- Jérémy Lamotte (président) : 06 09 75 68 25
- Rachid Dekhinat (coach) : 06 61 53 24 59
- judochalettois@gmail.com

Scan To Save

GRAND SLAM DE CHINE
DU BRONZE POUR L'USC TAEKWONDO !

Du 16 au 18 août dernier, deux jeunes Chalettoises de USC Taekwondo, accompagnées de leur entraîneur, Mamoudou Bassoum, ont participé au Grand Slam Youth League qui s'est déroulé à Wuxi, en Chine.

Une belle performance pour la locale Aida Touré. La Chalettoise a en effet offert une médaille de bronze à l'équipe de France.

41 nations participaient à ce rendez-vous mondial. Pour Maelle Yembi, l'autre sociétaire du club de Chalette, qui, elle, concourait sous les couleurs de la République démocratique du Congo, ce fut l'élimination dès le premier tour.

LES COUPS DE CŒUR

Roman adultes

Le clan Snæberg

Eva Björg Aegisdottir

Un huis clos familial riche de non-dits et de mensonges que le décor épuré de l'hôtel exacerbe comme si les personnages se devaient de réagir à cette absence de tonalité ! Riches et puissants en Islande depuis quatre générations, les Snæberg privatisent ce lieu hors du monde le temps d'un week-end, isolé du bruit et de la fureur. En trois jours, les souvenirs, les jalousies et les amours déçus vont secouer cette famille, jusqu'à une mystérieuse disparition.

Doc jeunesse

Rachel Carson, lanceuse d'alerte

Sylvie Dodelier

Il était impossible, pour elle, de se taire ! En 1962, Rachel Carson dénonce le scandale des pesticides dans un livre choc : Printemps silencieux. Le public américain découvre, effaré, que le DDT, vendu comme un produit miracle, empoisonne le sol, l'eau, les animaux, mais aussi le corps humain. Biologiste marine et écrivaine à succès, Rachel Carson est alors la première scientifique à affronter le puissant lobby des industriels de la chimie. Attaquée en tant que femme, elle le paiera cher... Mais son combat contribuera à la naissance du mouvement écologiste.

BD jeunesse

Kaya (T1) : Les lézardiers

Wes Craig

Un comics sans super-héros, une quête initiatique peuplée de monstres, de mutants, d'actions et d'intrigues. Suite à la destruction de leur village, Kaya doit accompagner, protéger son demi-frère Jin vers sa destinée… devenir l'Élu !

BD jeunesse

Nunuche, sage comme un nuage

Guillaume Bianco et Marie Kerascoët

Zoé a hérité du chien le moins mignon et le plus maladroit d'une portée… Nunuche sera son nom, et c'est une belle histoire pleine d'amour et de tendresse entre un animal et une petite fille qui commence. Belle et drôle ! Car entre les facéties de cette craquante boule de poils et l'imagination de sa maîtresse, les saynètes de leur vie quotidienne sont aussi tendres que tordantes.

Roman adultes

Voltiges

Valérie Tong Cuong

Eddie et Nora Bauer forment un jeune couple flamboyant. À la tête d'un grand cabinet de conseil, Eddie assure à sa famille un train de vie très confortable. Quant à Nora, elle se partage entre la création de bijoux et l'éducation de Leni, adolescente promise à une brillante carrière d'athlète. L'avenir semble leur sourire jusqu'au jour où Eddie apprend que son associé l'a trahi, conduisant le cabinet à la faillite. Ruiné, il fait le choix de ne rien dire à Nora, ni à Leni, et multiplie les mauvaises décisions. Tandis que l'atmosphère familiale se dégrade, d'étranges phénomènes se produisent : des bêtes sauvages hantent les rues, des incendies rongent les collines voisines, de violentes bourrasques surprennent les habitants. Une menace plane sur la famille Bauer comme sur la ville...

JEU

Lucky Numbers

À la croisée des chemins d'un Sudoku et d'un loto, Lucky Numbers est un jeu où vous pourrez provoquer votre chance ! Votre but est d'être le premier à remplir votre jardin de trèfles. Mais vous devez respecter à tout moment LA règle : que chaque ligne et chaque colonne de votre grille soient toujours classées en ordre croissant.

Lucky Numbers est un sympathique jeu de hasard et de stratégie, facile à appréhender. Les règles sont simples, ce qui en fait un jeu accessible à tous.C'est un jeu amusant et léger pour se divertir pendant de courtes sessions.

1 à 4 joueurs à partir de 8 ans · 30 min.

Médiathèque de Chalette-sur-Loing

1, avenue Jean Jaurès - Chalette
02 38 07 24 90
mediatheque.chalette@agorame.fr

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h /14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h /14h-18h

Rendez-vous

ANIMATIONS

- **Expos et animations à la médiathèque :** retrouvez tous les prochains rendez-vous page 16 !
- **Petits lecteurs lecteurs**
  Découverte du livre à partir de 3 ans
  Samedi 5 octobre · 15h30.

ATELIERS *de l'EPN*

- **Utilisation d'un smartphone**
  Tout public
  Samedi 14 septembre · 9h45-11h30
- **Installer des applications sur smartphone et ordinateur**
  Tout public
  Samedi 21 septembre · 9h45-11h30
- **Utilisation des plateformes de streaming**
  Tout public
  Samedi 28 septembre · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits et sur inscription au 02 38 07 24 90 ou epn@ville-chalette.fr.

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu·e·s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

Dans une France fracturée, les 30 juin et 7 juillet derniers, la majorité du peuple français s'étant exprimée lors des élections législatives a tout d'abord montré à M. Macron qu'elle rejetait l'idée même du RN, ses discours racistes, son absence de cohérence dans ses propositions pour relever l'économie, alors qu'il se trouvait quasi aux portes du pouvoir, se voyant déjà à la gouvernance. Ces votes ont aussi sanctionné la politique macroniste toujours au service de la finance, refusant l'augmentation des salaires et l'abrogation de la réforme des retraites, poursuivant sa casse du service public, de la santé, de l'enseignement ... Pourtant, M. Macron ne semble ni avoir compris le message/sanction de la population, ni les textes constitutionnels. En effet, que fait-il depuis le 7 juillet ? Il consulte ! ... Il consulte à gauche (un peu), à droite (beaucoup), au centre, à l'extrême-droite, ses amis, ses ennemis, ceux qu'ils connaît bien, ceux qu'il connaît moins bien … Mais qu'attend-il donc pour nommer un premier ministre ??? Le NFP arrive en tête des législatives : ce premier ministre doit être issu de ses rangs, n'en déplaise à bon nombre de consultés ! Quand on est capable de dissoudre l'Assemblée sur un coup de tête, on est sans doute bien aussi capable d'en assumer les conséquences ! La France n'attend que d'être réparée par une politique économique et sociale, juste et humaine, sous peine de s'enflammer … Le programme du NFP coche toutes les cases : retraites, pouvoir d'achat, éducation, emploi… Et si on essayait une politique de progrès absente depuis 40 ans ?
Il n'est par conséquent plus temps de tergiverser : un gouvernement ... vite !

Élu·e·s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

Le centre aquatique Claude-Blin, un service public de qualité pour tous les Chalettois

Cet été, nous avons pu constater que le centre aquatique municipal a fonctionné à plein régime avec une équipe motivée au service de tous les usagers.

La piscine municipale connaît un beau succès depuis son ouverture avec une fréquentation en hausse année après année et des Chalettois de plus en plus nombreux à venir découvrir les activités liées à l'eau ou tout simplement s'y détendre.

La piscine municipale est le lieu idéal pour venir nager ou apprendre à nager. Sa conception laisse une place à tous, les nageurs, les enfants, les personnes voulant passer un moment de détente. Nous constatons également une augmentation de la fréquentation des familles et des enfants qui sont de plus en plus nombreux à venir apprendre à nager ou fréquenter les séances de perfectionnement.

Le choix d'équiper la ville d'un tel établissement a souvent été critiqué mais nous l'assumons pleinement : la piscine municipale est une vraie réussite au service des Chalettois !

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

Comme de nombreux territoires périurbains, le Montargois souffre du détricotage des services publics. Un hôpital public maltraité, l'absence de formation supérieure, un manque de policiers pour assurer la tranquillité publique... Tout cela ne tombe pas du ciel. La cause en est une politique libérale qui a les yeux rivés sur la réduction des dépenses publiques. Le tableur Excel a pris le pouvoir sur l'humain. Il est temps d'entreprendre un plan de réparation des services publics, avec comme but de garantir leur accès à toutes et tous sur tout le territoire. Un gouvernement du Nouveau Front populaire, avec à sa tête Lucie Castets, cofondatrice du collectif *Nos services publics*, est capable de porter une telle ambition, majoritaire dans le pays.

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Place aux enfants ! Les enfants n'ont pas la même perception de la rue que les adultes. Jusqu'à 10-12 ans, un enfant est pratiquement incapable de se débrouiller seul dans la circulation. L'augmentation du trafic et l'adaptation de la voirie à la voiture ont exclu l'enfant de la rue et plus largement de l'espace public. En matière de mobilité et de sécurité aux abords des écoles, il y a tant à faire ! Le point de vue de l'enfant est trop souvent oublié. Il faut donc initier une réflexion sur la mobilité des enfants. Fluidifier, pacifier et sécuriser les aménagements aux abords des écoles, créer des zones « place aux enfants » (comme à GRENOBLE), mettre en place un Pédibus et une démarche écomobilité.

Par Jean-Claude Renouf

L'ESPACE PUBLIC ET **LES FEMMES** (SUITE)

La salle Anne Frank

La salle Anne Franck, vous connaissez ? Et le "Salon des Familles" ? Pas plus ? Pourtant, ce lieu a été célèbre dans toute l'agglomération car c'est la première salle pour bals, noces, banquets et spectacles, qui fut construite à Chalette.

Ce salon du siècle dernier a une histoire : un pâtissier-confiseur-traiteur montargois, Désiré-Louis Pommereau, vendait non seulement gâteaux et douceurs, mais cuisinait pour les noces, banquets et autres premières communions. Pour cela, il se déplaçait dans la campagne gâtinaise avec une charrette.

Désiré-Louis, ayant amassé quelques économies et se trouvant trop à l'étroit dans ses locaux rechercha une maison plus vaste et la trouva en face de chez lui, rue Périer, à Montargis. Au rez-de-chaussée, il installa son magasin et au premier il ouvrit une salle de noces et banquets. L'affaire prospérant, il envisagea de faire construire un bâtiment beaucoup plus vaste. Il le trouva à Chalette, rue Lazare-Carnot, et dès 1908, fit construire par les soins de l'entrepreneur Sauvegrain, une vaste bâtisse formée essentiellement d'une nef principale, flanquée de part et d'autre de salles pour les cuisines et les vestiaires. Dans le fond, une estrade pouvait recevoir l'orchestre des bals ou les troupes d'artistes amateurs.

Désiré-Louis Pommereau, donna le nom sans prétention de "Salon des Familles" à cet ensemble unique à l'époque.

Lors de la guerre de 1914, la bâtisse est réquisitionnée pour être transformée en hôpital.

En 1917, des troupes américaines et canadiennes stationnées à Montargis apportèrent la mode des patins à roulettes. À la fin de la guerre, la fille de Désiré-Louis, Marie-Thérèse, donna des leçons de patins à roulettes dans le "Salon des Familles" transformé en patinoire.

En 1925, Paul Baudin, maire de Montargis, fit construire la salle des fêtes. Et c'est Lucien Carré, le mari de Marie-Thérèse qui va cumuler la profession de traiteur au "Salon des Familles" et à la salle des fêtes.

Lucien Carré est victime de son succès : gérer deux salles de banquets, c'est beaucoup ! Aussi, dès 1930, il cède le Salon des familles à M. Laumonier qui en continuera l'exploitation. Il sert à tout, aussi bien aux banquets que pour les réunions et les meetings.

Hélas, une nouvelle guerre survient en 1939 et, une fois de plus, le "Salon des Familles" est réquisitionné.

Jusqu'à l'exode de 1940, la vaste salle va servir de dortoir à une compagnie de gardes mobiles de Chaumont.

Dès juin 1940, l'armée d'occupation transforme le "Salon des Familles" en service des postes militaires. Une vingtaine de postiers allemands de la ville de Constance y travaillent, aidés par des postiers français prisonniers à la caserne Gudin. C'était une filière idéale pour les faire évader.

En 1943, le centre de poste est supprimé. Les allemands transforment la salle en entrepôt de ravitaillement. En 1944, il sert à nouveau de dortoir aux cheminots allemands.

À la libération, M. Carré reprend la salle qui connaît un vif succès avec des bals et des fêtes. Mais l'âge de la retraite arrive mais sa fille ne désire pas reprendre le flambeau.

Aussi, quand la ville de Chalette leur propose d'acheter le "Salon des Familles" pour en faire une salle des fêtes municipale, ils acceptent.

Le 16 décembre 1955, pour 11 millions de francs, M. Raoul Vivier, maire de Chalette, rachète donc cette salle, qui devient le centre culturel de la ville.

Après son acquisition, le salon fut rénové : peintures, salle d'eau, cuisine, scène et coulisses modernisées.

Le 20 octobre 1972, à la demande de Mme Caillard, adjointe au maire, M. Max Nublat proposa au Conseil municipal d'appeler dorénavant ce lieu «Salon Anne Frank» en hommage aux enfants martyrs de la dernière guerre, victimes de la folie sanguinaire de l'idéologie nazie.

Durant de longues années la salle accueillera de nombreuses activités. En 1985, la création de la salle Louis-Aragon la rendra obsolète, mais elle reste dans le cœur de nombreux Chalettois.

(Source : les écrits d'Anne-Marie PASQUET)

État-civil

Naissances

- Abdul-Razzaq SHAH
- Abdulhamid HANCER
- Ilayda GÜR
- Neva CANBAY
- Raïmy RAMAZANI
- Kahïna AMZAL
- Ilyan AY
- Mélya KADDOURI
- Adam EL YAAMOURI
- Eden BOURGEOIS

Mariages

- Julie BELLETESTE & Cédric SOMON
- Lina CAYOUX & Enzo FREITAS
- Marjorie FERRET & Sébastien SAVIGNY
- Julie GUENAIS & Éric ADOLPHINE
- Zoé VAN STEENBERGHE & Timothée BONNICI
- Marie-Gorette PEREIRA & Christopher BREUZARD
- Sofia MOUHEB & Djamel ANNAD

Décès

- Feride CAKIR (GÜVEN)
- Valdemar DA SILVA-FERNANDES
- Simone RODOT (THOMAS)
- Pierre CHASSEREAU
- Victor DA SILVA XAVIER
- Daniel BALESTRERI
- Martine GILLOT (BOULAS)
- Ittou LMOUZOUNI (LAMLILI)
- Claire PHAN THI MINH LE
- Auguste DA SILVEIRA
- Elif KAYA (KAYA)
- Arsène VALLADE (SONGNÉ)
- Robert DORNEAU
- Fanny DE WILDE
- Jean BOUDIN
- Viviane MASSON

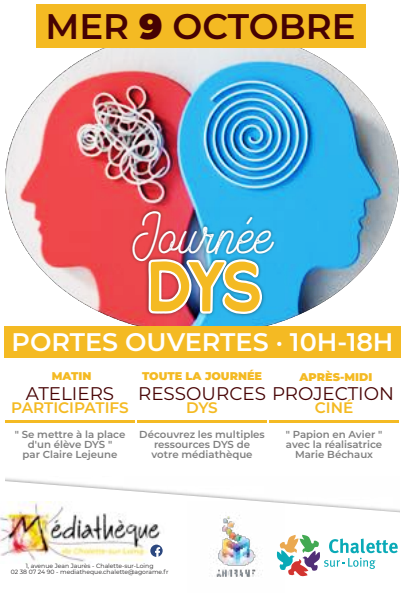

Et aussi…

Réunion publique

Démolition et reconstruction du gymnase du collège Paul-Éluard : réunion publique **lundi 16 septembre à 18h**, salle polyvalente de la Maison des associations (rue Debussy).

Conseil municipal

jeudi 19 septembre à 18h à l'Hôtel de ville.

Inauguration

Inauguration de la rue Georges Séguy (Secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982) **vendredi 20 septembre à 11h** en présence de nombreux officiels.